

Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle

Auteur(s) : A. F.

Généralités

Titre long de la première édition identifiée (ou autre édition)*Tresor de la pratique judiciaire civile, et criminelle, de Mre. A. F. conseiller d'Etat, & Utile et necessaire, non seulement à tous ceux qui estudient en droict : mais aussi à tous magistras, juges, advocats, procureurs, notaires, commissaires & autres personnes, frequentans les cours, tant souveraines que subalternes : enrichi de plusieurs belles & doctes remarques faictes par l'auteur, touchant l'origine des principaux points de la pratique.* (Cardin Besongne, 1629)

Date de la première publication de l'œuvre 1629 ?

Transcription et analyse des péritextes

Transcription des péritextes de toutes les éditions

- Au lecteur Salut. [Cardin Besongne, 1629]
Ami Lecteur, m'estant tombé en main cest œuvre, composé par un si grand personnage, j'ay estimé que ce seroit faire tort au siecle present & à la posterité de ne le mettre en lumiere, & quoy qu'en apparence il peust sembler n'estre de si grand travail, si est ce qu'il ne sera pas moins agreable que les autres qu'il a cy-devant faits sont admirables ; & que tu en recevras non moins de contente- (ã 2 r^o) que de profit : car en effect tu y apprendras une science entiere de la Pratique, là où plusieurs autres cy devant ne sçavoient que c'estoit que par la Pratique mesmes, & comme on dit, par rottine ; Au contraire tu le pourras sçavoir au moyen de ce, non par Pratique seulement, mais par certaines maximes & preceptes tirés du droict. Et d'autant que les lieux dont son puisées les maximes que l'Autheur donne, sont par luy raportées à chasqu'endroits, comme en ayant eu ledit Autheur une tres-parfaite cognoissance, à mesure que tu comprendras une maxime de pratique, tu pourras par mesme moyen comprendre les loix mesmes & doctrines des Jurisconsultes. Et pour te donner plus de subject de lire ce

livre, quoy que le nom de l'Auther, & la beauté, non moins que la briefveté t'y deussent assez convier : si est-ce (ã 2 v°) que j'ay encor tasché d'y apporter une lumiere particuliere, par les Sections, argumens, sommaires cottés à la marge, & le plus briefvement qu'il m'a esté possible, de sorte que je crois que tu y auras autant de plaisir, que j'ay tasché de t'en donner, te priant de le recevoir d'aussi bon cœur comme je te desire de bonheur, Adieu. (ã 3 r°)

- Indice des chapitres [Cardin Besongne, 1629] [2 pages, 24 chapitres]

Topoi dans les pèritextes

- brièveté
- faits admirables
- maximes
- pratique
- préceptes
- structuration

Les dossiers de la collection

1 sous-collection :

- [1629 - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - Cardin Besongne](#)

Les documents de la collection

1 notice dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Le seul document de la collection :



[1629 - Cardin Besongne - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - UGent](#)

A. F.

Tous les documents : [Consulter](#)

Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen_605

Rédaction de la notice

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Éditeur Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle** Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 27/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/605>

Collection créée par [Anne Réach-Ngô](#) Collection créée le 03/03/2019 Dernière modification le 06/02/2024